



Capsule linguistique

Des chiffres et des lettres

Quand les mathématiques se mêlent au français, on en perd facilement son latin : faut-il compter sur les nombres ou sur la somme de ce qu'ils représentent pour accorder le verbe avec son sujet? Les fractions comptent-elles pour moins qu'un tout ou pour plusieurs parties? Voici un petit abrégé des règles d'accord du verbe avec un sujet à composante numérique.

Le sujet comprend un nombre : règles générales

1. Quand le sujet pluriel est précédé d'un déterminant numéral, on accorde le verbe au pluriel, sauf si l'on considère le total, la somme.

Cent-vingt élèves me **remettront** leur travail cette semaine-là.

Deux ans est un âge difficile pour l'autorité parentale.

Cependant, lorsque le déterminant numéral est précédé d'un autre déterminant dans le groupe du nom, l'accord au pluriel s'impose.

Ses quinze ans ont porté le coup de grâce à l'autorité de ses parents.

2. Si le sujet est composé d'un nom impliquant un nombre (comme dizaine, douzaine ou centaine), on accorde le verbe avec celui-ci si la quantité est précise. Sinon, on accorde le verbe au pluriel avec le complément de ce nom.

Une **douzaine** d'œufs **coute** plus cher si elle est biologique. (nombre exact)

Une **dizaine d'élèves** m'**attendaient** devant mon bureau. (nombre approximatif)

3. Lorsque le sujet est une opération mathématique, on accorde le verbe au singulier, sauf si les nombres sont liés par *et*.

Trois multiplié par trois **fait** neuf.

Trois **et** trois **font** six.

Le sujet comprend une fraction ou un pourcentage

4. Si la fraction s'ajoute à une unité (comme dans « une heure et demie », « deux litres et quart »), l'accord se fait avec le premier élément.

Deux heures et quart m'ont suffi pour me rendre à Québec.

5. Si le groupe sujet est constitué d'une fraction suivie d'un complément, on fait l'accord selon l'importance que l'on accorde soit à la fraction soit à son complément. Ici comme dans le cas des

noms impliquant un nombre (comme douzaine), la précision devrait permettre de trancher en faveur du premier élément du groupe sujet.

*La moitié des **élèves** ne **sont pas présentés** à la conférence obligatoire. (On met l'accent sur les élèves : la quantité est imprécise)*

***La moitié** des professeurs du Département **a voté** en faveur de la proposition, et le président d'assemblée a dû trancher. (On met l'accent sur la quantité précise, dans le cas d'un vote).*

6. Si le sujet est composé d'un pourcentage suivi d'un nom singulier, on accorde le verbe au singulier. Si le nom est pluriel, on accorde le verbe au pluriel.

*Cette année, je dirais qu'environ **75 % de mon magasinage** des Fêtes **sera fait** en ligne. (On met l'accent sur le complément, plus significatif que le pourcentage).*

***Trente pour cent** des gens de ce quartier **vivent** sous le seuil de la pauvreté. (C'est le pourcentage qui importe.)*

7. Si la fraction ou le pourcentage est précédé d'un déterminant au pluriel, l'accord au pluriel s'impose.

***Les trois quarts** de la classe **étaient** bien attentifs aux consignes.*

Benoît Dugas et Monik Richard

Animateurs de la *Politique de valorisation de la langue*

CAF (local A-494 ou poste 7352)